

Exposé des motifs de la séance

La problématique de la compétition mondiale entre universités a surgi brutalement à l'occasion du fameux 'classement de Shanghai'. Au-delà des critiques méthodologiques justifiées qui lui ont été adressées, ce classement a eu l'intérêt de poser la question de la comparaison et de la concurrence entre universités à l'échelle internationale et, de là, à l'échelle nationale – soulignant à cette occasion des difficultés soulevées par les particularités françaises.

Dans le même temps, en France, la loi sur les universités de 2007, mais aussi la loi sur la recherche de 2006 et la LOLF, donnent une autonomie et des instruments d'action qui sont de nature à permettre aux universités de concevoir et mettre en œuvre une stratégie. Ceci est une situation très profondément différente de celle qui prévalait jusqu'à présent.

On se pose alors la question de l'impact du « syndrome classement de Shanghai » sur les stratégies des universités : qu'elles le veuillent ou non, celles-ci vont être l'objet de diverses comparaisons et classements et vont devoir vivre un contexte de concurrence, ne serait-ce que pour l'accès aux financements pour la recherche.

Un scénario possible est le développement de stratégies explicitant objectifs et moyens d'actions, élargissant et élaborant la notion de classement pour la transformer en celle de 'positionnement', d'où le titre de la séance. Le classement de Shanghai a eu pour intérêt de faire surgir la question de la concurrence entre universités ; il s'agit maintenant de dépasser cette notion simpliste de classement mondial et, la loi sur les universités aidant, de poser la question en termes de positionnement, susceptible de servir de base à l'élaboration de stratégies.

Encore convient-il maintenant d'ouvrir la réflexion et le débat sur cette question, dans la variété des situations des établissements d'enseignement supérieur.

Le schéma de cette séance sera le suivant :

- 18h15 - 18h30 : accueil et brève introduction
- 18h30 - 19h00 : intervention de Jean-Pierre Finance (CPU)
- 19h - 19h30 : intervention de Christine Musselin (CSO) (mise en perspective, y compris internationale, et pistes pour la discussion)
- 19h30 - 19h50 : pause
- 19h50 – 21h : discussion